

Nantes, le 15 décembre 2010

Le Président

Réf. Suivi

Tél.

DM/AC – 10/422 Alexandrine Cortez 02.28.08.14.20

Courriel alexandrine.cortez@lunam.fr

Monsieur Bernd Grambow
Coordinateur du Labex CENSE

SUBATECH

Ecole des Mines de Nantes 4 rue Alfred Kastler La Chantrerie BP 20 722 44307 Nantes cedex 3

Objet Engagement de L'UNAM pour le Labex « Centre européen : nucléaire pour la santé/ nucléaire et environnement» (CENSE)

Monsieur le Directeur,

L'UNAM, établissement public de coopération scientifique (EPCS) lancé en 2009, regroupe onze membres fondateurs (les trois universités de Nantes, d'Angers et du Maine, l'École Centrale et l'École des Mines de Nantes, Agrocampus Ouest, Audencia, les CHU de Nantes et d'Angers, le Groupe ESA et ONIRIS) et dix-huit membres associés. C'est un pôle confédéral à qui ont été allouées treize missions dont, notamment, l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de recherches communes, la gestion coordonnée de la formation doctorale et l'insertion professionnelle, ainsi que la conduite de projets à l'international et la définition de politiques cohérentes en matière de formation continue.

Parallèlement à ce déploiement régional, les PRES des régions Pays de la Loire (L'UNAM) et Bretagne (UEB) ont décidé de présenter une Initiative d'Excellence (IDEX) conjointe s'appuyant sur des axes structurants et positionnant les établissements concernés parmi les quatre premiers pôles français. Santé, STIC, Mer, Alimentation-Environnement, Chimie-Physique et Ingénierie sont cinq piliers d'excellence du projet d'IDEX Grand Ouest qui devrait s'appuyer sur une dizaine de Labex, majoritairement interrégionaux, et plusieurs autres briques telles qu'un IHU, 2 IRT, 1 IEED et une SATT. Elle confortera en outre les réseaux de recherche interrégionaux déjà existants dans les domaines de la santé, de la Chimie, des mathématiques, des sciences de l'univers, etc.

S'inscrivant dans une stratégie de structuration de la recherche et en continuité avec les premières orientations dégagées en novembre 2009, le Conseil d'administration de L'UNAM, en plus de son soutien au présent Labex CENSE (cf. CA du 22 octobre 2010 - http://www.lunam.fr/telechargement/), a acté le portage par le PRES L'UNAM de deux autres Labex interrégionaux et celui de 2 Labex régionaux, les autres Labex interrégionaux étant portés par l'UEB. Ce dispositif vise, au-delà de celui déjà mis en place au sein des PRES, à accroître la visibilité internationale et l'attractivité des équipes et laboratoires de recherche régionaux. Par ailleurs, dans le cadre du Programme « Investissement d'Avenir », outre le portage de 5 projets de Laboratoire d'excellence, L'UNAM est engagé dans un projet d'IRT, de Démonstrateur, d'IHU et d'IEED et a apporté son soutien à 10 projets d'Equipex.

L'articulation LABEX/IDEX/PRES/Etablissements qui se met en place doit assurer aux laboratoires et équipes d'excellence les moyens nécessaires à leur développement et leur rayonnement. Elle doit également assurer aux autres équipes et laboratoires au sein du PRES et des établissements un accompagnement et une dynamique leur permettant de se structurer ou restructurer afin de rejoindre le groupe précédent.



Au plan des formations, tant doctorales que tout au long de la vie, L'UNAM apportera au Labex CENSE, qui sera partie prenante de l'IDEX, son savoir-faire en matière d'ingénierie, de coordination, d'animation régionale comme de mutualisation entre établissements (Ecoles/Universités/CHU). En outre, L'UNAM facilitera le partenariat et le transfert avec ou en direction des entreprises, tant pour la mise en place de programmes de recherche conjoints qu'en vue de l'insertion de ses étudiants et doctorants.

En tant que porteur du projet, L'UNAM aura en charge la gestion administrative et financière du Labex CENSE. A ce titre, les ressources nécessaires à ce suivi seront mobilisées au sein de ses services.

De plus, L'UNAM s'engage, avec un co-financement de l'ANR, à mettre auprès du chef de projet les personnels suivants :

- 1 ingénieur projet
- 1 chargé de valorisation

Au total, l'engagement financier du PRES, d'une durée de 10 ans, s'élève à 462 358 euros.

Vous renouvelant tous mes encouragements, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel Martina

Président de L'UNAM